



Réunion du 9 février 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 85

L'an deux mille quinze, le neuf février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Frédéric LAVIELLE, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Patrick TASSERIE, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Nadia BEAUSSART (suppléante de Hervé LAFITTE), Monique LARRADET (suppléante de Michel BARBE), Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Sylvie DAHETZE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Daniel BOULIN, Michel JESER, Louis GOUDICQ (pouvoir à Yves SALANAVE-PEHE), Véronique ETCHART (pouvoir à Michel CAMDESSUS), Estelle PALIS (pouvoir à Jacques CLAVE), Anthony BERBEL, Patrice LAURENT (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Stéphanie LERICHE (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Jeanne LUGA, Corinne RHOUY, Bernard CAZENAVE, Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Claire-Lise LAFOURCADE (pouvoir à Bernadette PRADA), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Patrick PEYRE-POUTOU), Frédérique PETERS, Bernard TURPAIN, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à Michel LABOURDETTE), Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE (pouvoir à Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 7 : ASSOCIATION EUROLACQ ENTREPRISES : VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2015**

Rapporteur : M. Didier REY

Au cœur du bassin industriel de Lacq, Eurolacq Entreprises accueille, forme et soutient les créateurs et les jeunes entreprises. Le réseau de pépinières Eurolacq propose des services mutualisés, des espaces techniques et tertiaires à des prix attractifs et de nombreuses autres prestations. D'une façon générale, son rôle est de soutenir la création et le développement d'entreprises quel qu'en soit le stade de maturation (idée-projet-création-développement).

Pour ce faire, Eurolacq Entreprises développe les départements professionnalisés suivants :

- l'animation et la gestion de 5 sites pépinières d'entreprises sur le bassin de Lacq-Orthez dans le cadre d'une démarche qualité, 30 entreprises aujourd'hui hébergées et suivies.

Ainsi qu'au titre de prestataire pour l'accompagnement des projets et des jeunes entreprises en phase de développement,

- la formation professionnelle à la création reprise d'entreprise dans le cadre du Plan Régional de Formation (30 créateurs repreneurs formés par an depuis 2006),
- l'ingénierie pour la création de pôles pépinières d'entreprises en Pyrénées-Atlantiques.

En leur qualité de représentants de la communauté de communes de Lacq-Orthez au conseil d'administration de l'association Eurolacq Entreprises, Messieurs Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel LABOURDETTE, Dominique LALANNE, Thierry LAFFITTE, Albert LASSERRE-BISCONTE et Dominique TOUYA ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'accorder** une subvention de 240 000 € à l'association Eurolacq Entreprises pour ses actions d'animation, gestion et promotion du réseau des pépinières d'entreprises, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2013 à 2015,
- **d'inscrire** les crédits nécessaires au budget primitif 2015 de la collectivité,
- **d'autoriser** le versement immédiat de 50 % de ladite subvention, soit 120 000 €.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,


Jacques CASSIAU-HAURIE

